



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)  
Espace Montgolfier - Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	45 + 1
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Thierry LERMET, Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-195 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -  
DÉVELOPPEMENT DURABLE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS POUR LA  
PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE RENOFUTE**

**Rapporteur : Monsieur Simon PLENET**

Depuis fin 2015, Annonay Rhône Agglo est labellisée Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Par ailleurs, Annonay Rhône Agglo a élaboré un Plan Climat Air Energie Territorial fixant sa politique en faveur de la transition écologique et énergétique pour les 6 prochaines années.

La plateforme de rénovation énergétique Rénofuté a été mise en place au niveau de l'Ardèche en 2016 afin de répondre aux enjeux liés à la rénovation énergétique des logements. Son objectif est de favoriser la réalisation de rénovations énergétiques performantes des logements en :

- accompagnant les propriétaires,
- mobilisant les professionnels du bâtiment et les partenaires départementaux,
- développant des nouveaux outils (de communication, de formation, de financement...).

A l'issue de trois années d'expérimentation, la poursuite de la plateforme Rénofuté sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo a été validée en bureau communautaire du 2 avril 2019.

Annonay Rhône Agglo doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant sein de la plateforme Rénofuté,

Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :  
 Danielle Magand en tant que représentant titulaire  
 Olivier De Lagarde en tant que représentant suppléant

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2224-34,

**VU** la convention fixant les conditions de portage de Rénofuté par ARCHE Agglo signée le 5 juin 2017 entre ARCHE Agglo, Annonay Rhône Agglo et la communauté de communes du Val d'Ay,

**VU** la délibération du bureau communautaire du 2 avril 2019 relatif à la poursuite de la plateforme de rénovation énergétique Rénofuté,

Après avoir précédé aux formalités électives,

## DÉLIBÉRÉ

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

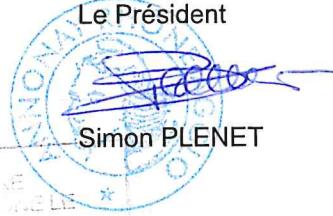
**DESIGNE** Danielle Magand en tant que représentant titulaire et Olivier De Lagarde en tant que représentant suppléant pour représenter d'Annonay Rhône Agglo au sein de la plateforme Rénofuté,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20  
 Affiché le : 30/07/20  
 Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au  
 registre des délibérations du  
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 Le Président



Simon PLENET

